



26 février 2013

LES EMPLOIS MOYENNEMENT SPÉCIALISÉS SONT-ILS EN VOIE DE DISPARITION AU CANADA, COMME AUX ÉTATS-UNIS?

Points saillants

- Au cours des dernières années, la question de la polarisation du marché du travail, plus précisément de la baisse relative du nombre d'emplois moyennement spécialisés et à moyen salaire au profit des emplois aux extrémités inférieure et supérieure de l'échelle des compétences, attire beaucoup l'attention aux États-Unis et en Europe.
- Notre examen des tendances du marché canadien de l'emploi durant la dernière décennie a permis de déceler une tendance plus unipolaire (c.-à-d. en forme de « L ») que bipolaire (c.-à-d. en forme de « U »), comme celle observée aux États-Unis. En d'autres mots, la proportion relative d'emplois de haute spécialisation au Canada a connu une hausse notable, tandis que les emplois moyennement et peu spécialisés ont perdu du terrain.
- Une autre grande distinction entre les États-Unis et le Canada réside dans le fait que ce dernier a connu un basculement nettement moins prononcé des emplois de l'extrémité moyenne vers l'extrémité supérieure de l'échelle des compétences. Cette tendance pourrait en partie être attribuable au poids plus important des ressources dans l'économie canadienne et à la vigueur plus soutenue de l'activité dans la construction depuis 1999, ce qui a permis de créer des emplois pour de nombreux Canadiens moyennement qualifiés.
- Malgré ce déplacement vers l'extrémité supérieure de l'échelle des compétences, la polarisation salariale demeure relativement faible au Canada. En effet, depuis dix ans, la croissance du salaire des principales catégories professionnelles se situe dans une fourchette étonnamment étroite de l'ordre de 2,5 à 3,5 % par année, et ce, indépendamment du niveau de compétences.
- Le fait que certains des travailleurs les plus en demande, au premier rang desquels se trouvent les gens de métier, les techniciens et de nombreux groupes de professionnels, n'ont pas enregistré de hausses salariales supérieures à la moyenne est en contradiction avec la perception selon laquelle il existe une disparité d'envergure entre les compétences détenues et recherchées sur le marché du travail canadien. Il faudra effectuer des recherches plus poussées au Canada afin de mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes à l'œuvre entre l'offre et la demande d'emplois actuelles (et futures).

Au cours des dernières années, la question de la « polarisation » du marché de l'emploi a retenu une attention considérable aux États-Unis et dans d'autres économies avancées. La tendance à plus long terme est caractérisée par une baisse relative du nombre d'emplois de spécialisation moyenne et à moyen salaire dans un contexte d'occasions croissantes d'emplois hautement spécialisés et fortement rémunérés et d'emplois à faible niveau de compétence et faiblement rémunérés. En effet, un rapport publié en 2011 par les Services économiques TD, intitulé « Caught in the Middle », s'est ajouté aux preuves convaincantes à l'appui d'une polarisation du marché du travail aux États-Unis. D'autres rapports ont décelé

TABLEAU 1 : EMPLOI AU CANADA DE 1999 À 2010

	Emploi total (en milliers)			Proportion par niv. de comp. (% de l'emploi total)			Variation de la proportion (en %)		
	1999	2007	2010	1999	2007	2010	1999-2007	2008-2010	1999-2010
Tous les emplois	14 318	16 721	16 964	100.0	100.0	100.0	-	-	-
Niveau élevé de compétences	4 785	5 773	6 159	33.4	34.5	36.3	3.3	5.2	8.6
Gestionnaires	1 281	1 413	1 448	8.9	8.4	8.5	-5.6	1.0	-4.6
Professionnels	2 323	2 939	3 221	16.2	17.6	19.0	8.3	8.0	17.0
Techniciens	1 181	1 421	1 489	8.2	8.5	8.8	3.1	3.3	6.5
Niveau moyen de compétences	8 197	9 425	9 254	57.3	56.4	54.6	-1.6	-3.2	-4.7
Vente	1 142	1 500	1 501	8.0	9.0	8.8	12.4	-1.4	10.9
Travail de bureau et administration	1 829	2 199	2 216	12.8	13.2	13.1	2.9	-0.6	2.3
Production et réparation	1 788	2 055	2 084	12.5	12.3	12.3	-1.6	0.0	-1.6
Opération et manœuvre	3 438	3 672	3 453	24.0	22.0	20.4	-8.5	-7.3	-15.2
Faible niveau de compétences	1 335	1 523	1 551	9.3	9.1	9.1	-2.3	0.4	-1.9
Services de protection	114	135	143	0.8	0.8	0.8	1.6	4.0	5.7
Préparation des aliments et services de nettoyage et d'entretien	880	1 016	1 015	6.1	6.1	6.0	-1.1	-1.5	-2.7
Services personnels	341	372	393	2.4	2.2	2.3	-6.6	4.3	-2.7

Sources : Statistique Canada, Services économiques TD.

l'émergence d'une tendance similaire en Europe. Dans le présent rapport, nous examinerons si cette situation trouve un écho dans le marché de l'emploi canadien.

Comment définit-on un emploi de spécialisation moyenne?

La définition de ce que constitue un emploi de spécialisation moyenne et à moyen salaire est un sujet de débat. Selon les études américaines, il a été largement convenu que cette composante du marché de l'emploi exige une certaine scolarité formelle, habituellement au-delà des études secondaires, sans toutefois qu'il s'agisse d'études de premier cycle complètes dans un établissement universitaire ou collégial. La catégorie des emplois de spécialisation moyenne comprend donc de nombreux emplois de col blanc et de postes des secteurs de l'administration et de la vente ainsi que les emplois de col bleu dans les domaines de la production, de l'opération et de la manœuvre. En revanche, les gestionnaires, les professionnels et les techniciens, c'est-à-dire des personnes ayant typiquement effectué des études postsecondaires d'au moins quatre ans, sont réputés occuper des emplois hautement spécialisés et fortement rémunérés. À l'inverse, les emplois de spécialisation réduite et faiblement rémunérés englobent un certain nombre d'emplois liés

aux services personnels, à la restauration et à la protection (p. ex., la sécurité). Dans ces domaines, il suffit généralement de suivre des formations en milieu de travail.

Le rapport susmentionné publié par la TD en 2011 se penche de manière assez détaillée sur les principaux facteurs responsables de la polarisation du marché de l'emploi aux États-Unis, dont la plupart semblent comporter une dimension mondiale. Les travailleurs moyennement qualifiés et rémunérés ont tendance à accomplir des tâches qui suivent des procédures précises et répétitives. Par conséquent, ces travailleurs se trouvent dans une situation de plus en plus précaire en raison de l'automatisation informatique et de la délocalisation vers des pays où la main-d'œuvre est moins chère, comme la Chine et l'Inde. Par contre, les exigences complexes des emplois hautement spécialisés en matière de prise de décision ainsi que les interactions en face à face de nombreux emplois peu spécialisés du secteur des services font en sorte qu'il est plus difficile de remplacer ces travailleurs par la technologie. Bien que la technologie puisse accroître la productivité des travailleurs occupant toute une gamme d'emplois de spécialisation réduite, une personne est indispensable, par exemple, pour nettoyer une maison, couper des cheveux ou prendre soin d'enfants.

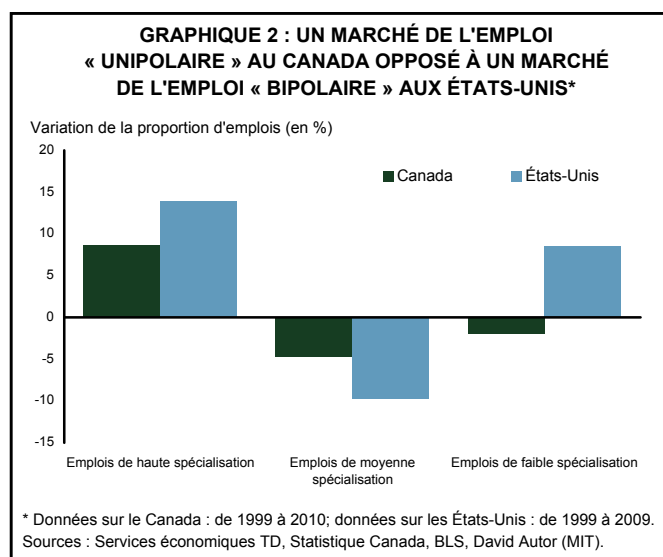
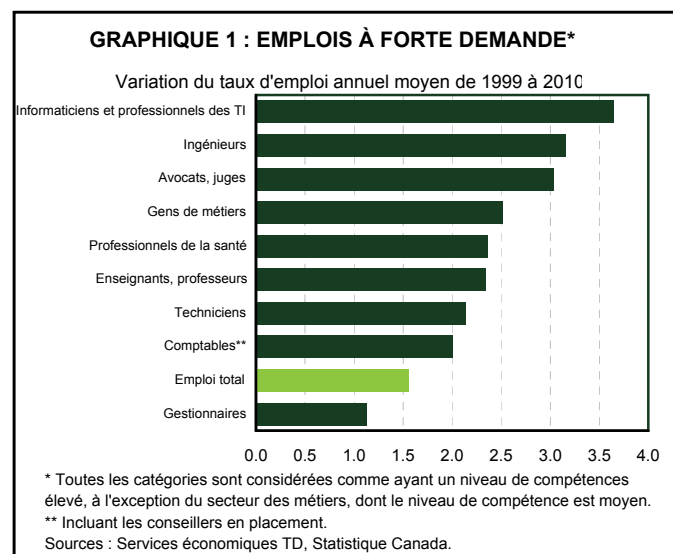
En plus de ces tendances mondiales, la perception d'un

marché de l'emploi difficile pour les personnes qui se trouvent dans la catégorie du milieu est alimentée au Canada par le repli relatif du secteur manufacturier, un secteur ayant traditionnellement regroupé un grand nombre d'emplois moyennement spécialisés assortis d'un salaire et d'avantages adéquats. Le Canada n'est pas le seul pays à devoir composer avec une baisse de sa capacité manufacturière à plus long terme. Néanmoins, même si le Canada a surpassé les autres pays du G-7 dans les années 90, la production des usines et l'emploi au pays se laissent distancer depuis le début des années 2000. Une dépendance excessive par rapport à l'économie américaine, dont la croissance est relativement lente, conjuguée au resserrement de la frontière canado-américaine et à la montée du dollar canadien a contribué à faire diminuer les exportations manufacturières.

Quelles sont les preuves à l'appui d'une polarisation au Canada?

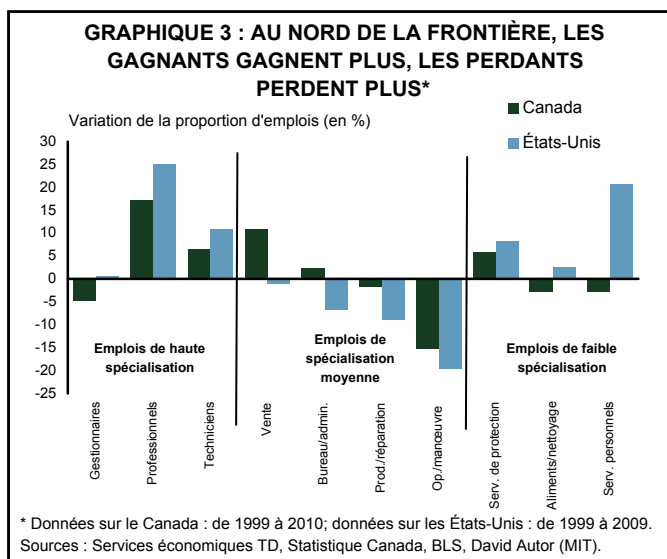
Afin d'analyser la perception de la polarisation du marché canadien de l'emploi, nous avons obtenu auprès de Statistique Canada des données personnalisées et détaillées sur l'emploi net et les salaires relativement à 123 emplois. Ces données ont ensuite été soigneusement agrégées en dix groupements professionnels englobant les trois principaux niveaux de compétences en écho aux analyses menées aux États-Unis. Le tableau 1 illustre les variations des proportions relatives d'emploi au sein des principaux groupements professionnels. Voici les faits saillants des résultats présentés dans le tableau.

- Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de travailleurs hautement qualifiés sur le marché canadien de l'emploi a bondi au détriment de la catégorie des



emplois de spécialisation moyenne. Par ailleurs, la proportion d'emplois peu spécialisés a également affiché une baisse au cours de la période, allant à contre-courant de la tendance haussière observée aux États-Unis. Il est important de souligner que les chiffres contenus dans le graphique sont relatifs. Dans l'ensemble, même les emplois moyennement spécialisés au Canada ont affiché une modeste augmentation nette en chiffres absolus depuis 1999.

- Au regard des travailleurs hautement qualifiés, l'accroissement de leur proportion relative a été alimenté par un bond notable du nombre d'emplois professionnels et techniques. Le graphique 1 montre que la demande dans ces domaines hautement spécialisés est relativement diversifiée, ce qui est en partie attribuable à la hausse des dépenses publiques dans des secteurs comme la santé et l'éducation. Ces deux secteurs ont à eux seuls enregistré un gain d'environ 300 000 postes gouvernementaux au cours des dix dernières années.
- En revanche, la demande de gestionnaires hautement qualifiés et fortement rémunérés connaît un recul relatif depuis 1999. Un examen plus approfondi montre que la faiblesse de cette catégorie est la plus prépondérante dans deux secteurs, soit le commerce de détail et les communications, des secteurs au sein desquels les efforts visant à accroître l'efficacité et à rationaliser les entreprises se sont intensifiés au cours des dernières années.
- Conformément à l'opinion répandue, la décélération de longue durée de l'activité manufacturière au



Canada a profondément marqué le segment des emplois moyennement spécialisés et rémunérés. Plus particulièrement, le groupement des opérateurs et des ouvriers, qui comprend les machinistes et les autres postes de la chaîne de production, a vu sa part d'emplois reculer d'environ 4 points de pourcentage au cours de la dernière décennie.

- Bien que les répercussions défavorables du déclin de l'activité manufacturière et forestière, qui persiste depuis dix ans, se fassent sentir dans un certain nombre d'emplois du groupement de la production et de la réparation, ce secteur du marché de l'emploi a connu un coup de pouce des emplois moyennement spécialisés occupés dans les secteurs en plein essor de l'énergie, de l'activité minière et de la construction. La proportion de métiers de la construction en particulier connaît une croissance à deux chiffres depuis la fin des années 90; ces métiers comptent actuellement pour près de 5 % de l'emploi total au Canada.
- La forte hausse du nombre d'emplois dans le secteur de la vente a atténué encore plus la diminution générale de la proportion d'emplois moyennement spécialisés et rémunérés. Dans le secteur de la vente, les représentants du commerce de gros ainsi que les superviseurs de la vente et des services ont enregistré de fortes augmentations de leur nombre, tandis que les vendeurs au détail et les commis-vendeurs ont perdu du terrain.
- La proportion d'emplois de bureau et de l'administration s'est maintenue au cours de la dernière décennie. Bien

que la demande d'emplois de bureau ait accusé une baisse marquée, le nombre de postes administratifs au sein du secteur financier et de postes du secteur de l'administration publique et de la réglementation s'est accru.

- La proportion d'emplois peu spécialisés au Canada n'a que modestement baissé entre 1999 et 2010. Compte tenu de l'importance accrue accordée à la sécurité depuis les attentats du 11 septembre, la proportion d'emplois des services de protection a progressé, alors que la proportion d'emplois liés à la préparation des aliments, aux services de nettoyage et d'entretien et aux services personnels a légèrement diminué.

Unipolarité au Canada, bipolarité aux États-Unis

Les graphiques 2 et 3 permettent de mieux comprendre la mesure dans laquelle les variations de la répartition des emplois sur le marché du travail au Canada suivent une tendance en forme de « L » (ou « unipolaire ») plutôt qu'en forme de « U » (ou « bipolaire ») comme aux États-Unis. En examinant la question de plus près, on constate que la demande relativement forte d'emplois de faible spécialisation aux États-Unis reflète un bond démesuré de 20 % de la proportion d'emplois des services personnels. Au Canada, ce secteur a affiché un léger ralentissement.

Une autre grande distinction entre les États-Unis et le Canada est que ce dernier a connu un basculement nettement moins prononcé des emplois de l'extrémité moyenne vers l'extrémité supérieure de l'échelle des compétences. Cette tendance pourrait découler en partie du poids plus important des ressources dans l'économie canadienne et

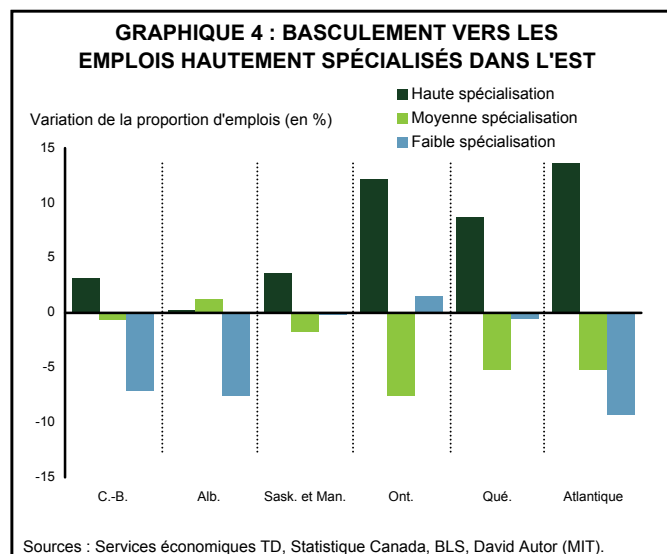


TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES SALAIRES AU CANADA*

	Salaire moyen			Variation annuelle du salaire (en %)			Ratio salaire/salaire total moyen		
	1999	2007	2010	1999-2007	2008-2010	1999-2010	1999	2007	2010
Tous les emplois	16.81	21.10	23.23	2.9	3.3	3.0	1.00	1.00	1.00
Niveau élevé de compétences	21.36	27.53	30.07	3.2	3.0	3.2	1.27	1.30	1.29
Gestionnaires	21.65	29.13	32.08	3.8	3.3	3.6	1.29	1.38	1.38
Professionnels	23.27	29.50	32.04	3.0	2.8	2.9	1.38	1.40	1.38
Techniciens	17.27	21.85	23.86	3.0	3.0	3.0	1.03	1.04	1.03
Niveau moyen de compétences	15.37	18.66	20.28	2.5	2.8	2.6	0.91	0.88	0.87
Vente	11.60	14.44	16.43	2.8	4.4	3.2	0.69	0.68	0.71
Travail de bureau et administration	15.22	18.65	20.44	2.6	3.1	2.7	0.91	0.88	0.88
Production et réparation	15.84	19.81	21.68	2.8	3.0	2.9	0.94	0.94	0.93
Opération et manœuvre	16.45	19.75	21.00	2.3	2.1	2.2	0.98	0.94	0.90
Faible niveau de compétences	9.42	11.82	13.65	2.9	4.9	3.4	0.56	0.56	0.59
Services de protection	11.58	14.36	16.48	2.7	4.7	3.3	0.69	0.68	0.71
Préparation des aliments et services de nettoyage et d'entretien	8.60	10.97	12.80	3.1	5.3	3.7	0.51	0.52	0.55
Services personnels	10.79	13.23	14.82	2.6	3.8	2.9	0.64	0.63	0.64

* Les salaires comprennent les primes et les commissions, mais ne tiennent pas compte des pensions et des autres avantages sociaux.

Sources : Statistique Canada, Services économiques TD.

de la vigueur plus soutenue de l'activité dans la construction, ayant permis de créer des emplois pour de nombreux Canadiens moyennement qualifiés. Fait encore plus frappant : les proportions des secteurs d'emplois à spécialisation moyenne sur le marché du travail au Canada se sont accrues, alors qu'en théorie, ces secteurs sont les plus vulnérables aux répercussions de l'automatisation, particulièrement les postes administratifs et de bureau. Bien que cette robustesse puisse s'expliquer en partie par un fort rebond des dépenses publiques à la suite de l'ère d'austérité des années 90, elle pourrait également être attribuable à une atténuation de l'ampleur des investissements dans l'équipement et les logiciels des entreprises canadiennes comparativement aux entreprises américaines. Enfin, la baisse de la proportion de gestionnaires sur le marché canadien de l'emploi ne s'est pas produite chez nos voisins du sud.

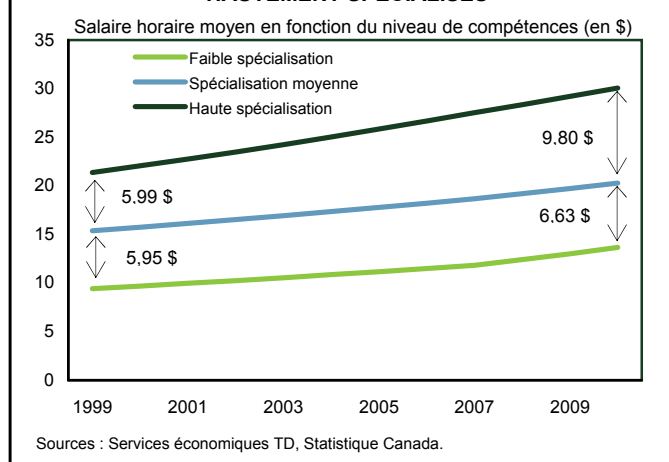
Le tableau à la page 2 offre un aperçu plus à jour de l'évolution de la répartition des compétences au Canada depuis le début de la récession en 2008. La période qui a suivi la récession a été caractérisée par une nouvelle intensification du passage des emplois moyennement spécialisés aux emplois hautement spécialisés. Cependant, une part de cette rotation s'avérera sans doute temporaire, puisqu'elle reflète le tribut particulièrement lourd qu'a imposé la réces-

sion sur les emplois de moyenne spécialisation du secteur manufacturier et des ressources. Depuis 2010, l'embauche au sein de ces deux secteurs commence à regagner une partie du terrain perdu, laissant sous-entendre un retour à la tendance moins flagrante des dix années qui avaient précédé.

Basculements majeurs vers les emplois hautement spécialisés dans l'Est et stabilité de la répartition dans l'Ouest

Nous avons également examiné les tendances régionales des dix groupements selon le niveau de compétences. Comme l'illustre le graphique 4, les régions de l'Atlantique, de l'Ontario et du Québec ont connu les transitions les plus notables du segment des emplois moyennement spécialisés vers celui des emplois hautement spécialisés. Dans ces régions, la croissance de l'emploi s'est principalement manifestée chez les professionnels et, dans le cas de l'Atlantique, chez les techniciens. Parmi les provinces concernées, l'Ontario s'est démarqué comme étant la seule province à afficher une hausse de la proportion d'emplois peu spécialisés, bien que cette hausse soit loin de se mesurer à celle enregistrée aux États-Unis. En Ontario, l'augmentation de la proportion d'emplois liés à la protection, à la préparation des aliments et aux services de nettoyage et d'entretien a plus que neutralisé la baisse du nombre d'emplois des ser-

GRAPHIQUE 5 : PROGRESSION MODESTE DE L'AVANTAGE SALARIAL DES EMPLOIS HAUTEMENT SPÉCIALISÉS



VICES PERSONNELS. En revanche, l'Ouest canadien a connu des changements un peu moins marqués au chapitre de la répartition des emplois au cours des dix dernières années, étant donné que les conséquences de l'essor des produits de base ont contribué à « soulever tous les bateaux ». En effet, en Alberta, la proportion du segment des emplois moyennement spécialisés sur le marché du travail a progressé, surtout en raison de la croissance vigoureuse des métiers et d'autres emplois dans des catégories liées à la production et à la réparation.

Les travailleurs hautement qualifiés bénéficient-ils d'un avantage salarial croissant?

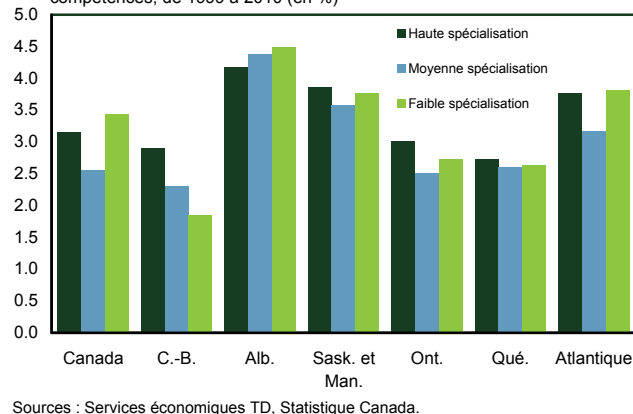
À présent, nous nous pencherons sur la question de savoir si nous assistons à une polarisation des salaires sur le marché du travail au Canada, et si c'est le cas, dans quelle mesure.¹ Étant donné la forte propension à la création d'emplois hautement spécialisés, la baisse des taux de syndicalisation et la compétitivité mondiale accrue, il est communément admis que le fossé entre les salaires des travailleurs hautement qualifiés et ceux des travailleurs peu qualifiés continue de se creuser.

Le tableau 2 illustre l'avantage salarial dont les travailleurs hautement qualifiés au Canada ont bénéficié entre 1999 et 2010 par rapport aux travailleurs des tranches moyenne et inférieure de l'échelle. Ces écarts sont en phase avec les résultats des études ayant souligné les taux élevés de rendement dans l'enseignement supérieur, surtout au sein des industries axées sur le savoir.²

Malgré tout, le taux de croissance annuel moyen des salaires des dix groupements s'est situé dans une fourchette

GRAPHIQUE 6 : CROISSANCE RELATIVEMENT HOMOGÈNE DES SALAIRES DES RÉGIONS SELON LE NIVEAU DE COMPÉTENCES

Croissance annuelle moyenne des salaires en fonction du niveau de compétences, de 1999 à 2010 (en %)

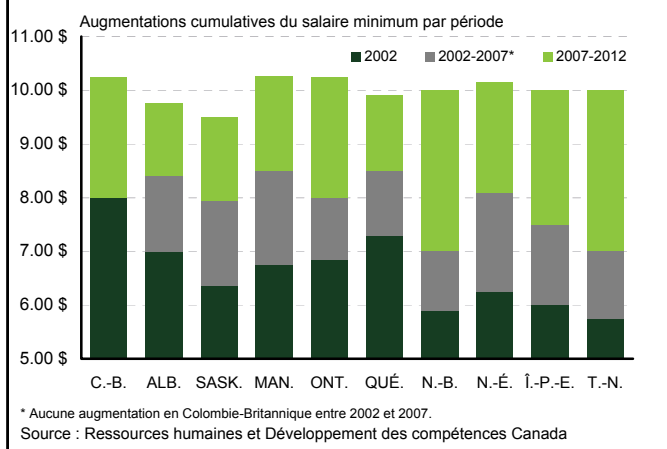


extrêmement étroite de l'ordre de 2,5 à 3,5 % par année. Par conséquent, l'écart entre les salaires moyens des travailleurs qualifiés et ceux des travailleurs moins qualifiés ne cesse de s'accroître depuis 1999, mais pas autant qu'on aurait pu le croire (graphique 5). Cette situation contraste avec celle aux États-Unis, où l'écart entre les salaires des travailleurs hautement qualifiés et peu qualifiés s'est creusé de manière considérable au cours des dernières décennies, principalement en raison d'une baisse des salaires réels des travailleurs peu qualifiés.

Le graphique 6 présente la répartition régionale du taux de croissance des salaires pour chaque catégorie de compétences, où les variations des tendances relatives aux salaires sont un peu plus évidentes. Somme toute, les provinces des Prairies ont enregistré la croissance la plus rapide de la rémunération globale, et ce, dans un contexte de tensions sur les marchés du travail. Par contre, même dans l'Ouest canadien, la croissance salariale relativement homogène dans les principales catégories de compétences demeure constante, à l'exception de la Colombie-Britannique, où les travailleurs hautement qualifiés sont parvenus à enregistrer une performance largement supérieure.

Un certain nombre de facteurs peuvent être évoqués afin d'expliquer pourquoi les augmentations des salaires associés aux emplois moins spécialisés suivent le rythme de celles des emplois hautement spécialisés. Deux facteurs qu'il convient de souligner concernent les modifications apportées à la politique relative au salaire minimum ainsi que la résistance des salaires afférents au secteur manufacturier compte tenu du recul de la masse salariale. Comme le montre le graphique 7, après avoir maintenu les salaires

GRAPHIQUE 7 : DIVERGENCE DES AUGMENTATIONS RÉCENTES DU SALAIRE MINIMUM



minimums à des niveaux relativement stables pendant les années 90, les gouvernements provinciaux ont instauré des hausses considérables d'un bout à l'autre du pays durant les années 2000, soutenant ainsi les salaires des emplois de spécialisation réduite dans de nombreux secteurs liés aux services et aux biens non échangeables. Dans certaines provinces, plus particulièrement les provinces de la côte est, le salaire minimum a quasi doublé depuis 1999, après avoir stagné au cours de la décennie précédente. Par ailleurs, dans le secteur manufacturier, l'emploi a atteint un sommet en 2002, mais recule de façon constante depuis. Pourtant, les salaires des emplois moyennement spécialisés de ce secteur, notamment liés à l'opération de machinerie, ont crû jusqu'en 2007. Si l'on considère la décennie dans son ensemble, les salaires sont demeurés relativement stables.

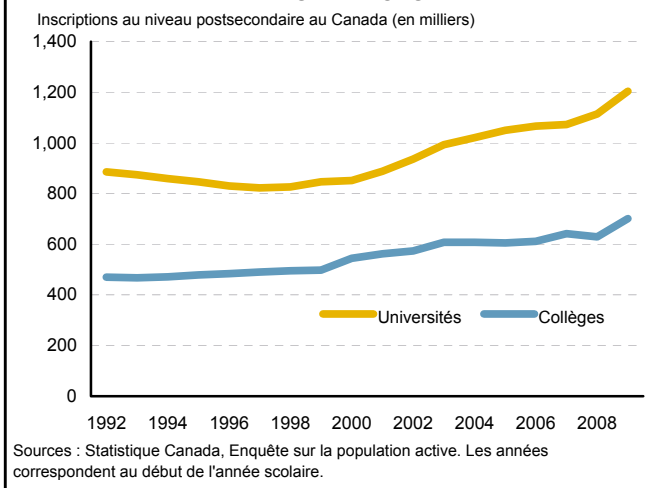
Le revers de la médaille est l'absence, au cours des dix dernières années, de fortes pressions à la hausse sur la croissance des salaires des emplois hautement spécialisés. D'aucuns ont évoqué l'implosion de la bulle technologique de la première moitié des années 2000 comme facteur ayant porté un coup sévère aux salaires des secteurs de l'informatique et des systèmes d'information ainsi qu'à certaines professions techniques. Cependant, à la suite d'un recul au début des années 2000, les salaires des emplois dans les technologies de l'information ont rebondi au cours des cinq à sept dernières années.

Un facteur potentiellement plus important ayant freiné la croissance salariale des emplois hautement spécialisés durant les années 2000 est lié à la hausse des taux d'inscription aux programmes d'études postsecondaires depuis la fin des années 1990, ce qui a entraîné une certaine diminu-

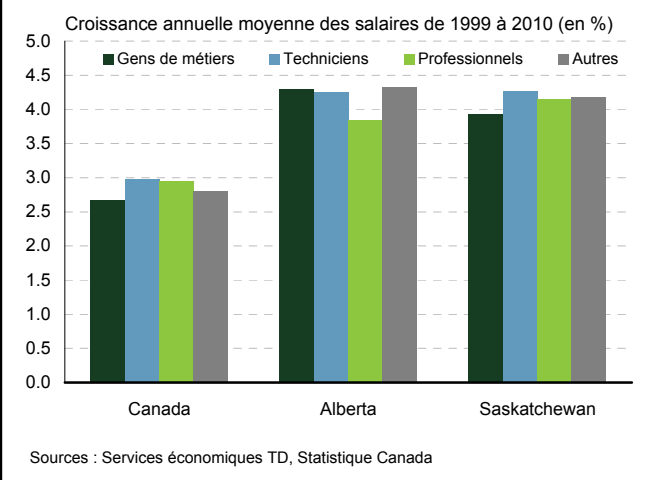
tion du rendement de la scolarité au cours des dernières années (graphique 8). Bien que la demande de diplômés d'universités et de collègues ne cesse de croître, l'offre suit le pas. Comme de juste, les taux d'inscription aux études postsecondaires se sont accrus, reflétant le poids de la grande cohorte de la génération de l'après baby-boom. Il s'en est suivi, à partir du début des années 2000, une hausse des nouveaux venus sur le marché du travail dotés d'une formation universitaire ou collégiale, à un moment où la majorité des baby boomers participaient toujours au marché du travail. Cette hausse de travailleurs potentiels a peut-être contribué à atténuer les pressions haussières sur les salaires des emplois hautement spécialisés.

Ces facteurs ont sans doute contribué à limiter l'avantage salarial des emplois de qualification plus élevée au cours

GRAPHIQUE 8 : ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS



GRAPHIQUE 9 : SALAIRES DES EMPLOIS EN RAPIDE CROISSANCE



de la dernière décennie, mais ils ne sont pas l'unique coupable. À ces facteurs s'ajoute ce qui est rapidement devenu le principal défi auquel l'économie et le marché de l'emploi du Canada seront confrontés, soit le déséquilibre entre les compétences exigées par les employeurs et celles détenues par la population active. Bien des rapports ont été publiés dans les dernières années sur la pénurie croissante de travailleurs dans les domaines des métiers et des techniques ainsi que de main-d'œuvre hautement qualifiée, surtout pour ce qui est des provinces de l'Ouest dont l'économie est axée sur les ressources. Les pressions du marché auraient vraisemblablement entraîné de fortes pressions à la hausse sur les salaires. Pourtant, comme l'illustre le graphique 9, les augmentations des salaires au sein des secteurs et provinces affichant la croissance la plus rapide de la demande évoluent à peu près au même rythme tendanciel modéré que celui observé dans d'autres secteurs professionnels.

Les données sur les salaires sont en contradiction avec la perception selon laquelle il existe un déséquilibre d'envergure au sein du marché canadien de l'emploi. Nombreuses sont les manchettes qui soulignent les difficultés auxquelles se heurtent non seulement les employeurs pour trouver les personnes dotées des compétences recherchées, mais aussi les Canadiens au moment de chercher un emploi dans des domaines pour lesquels ils sont formés. Cependant, d'autres données officielles, notamment celles sur les emplois vacants et le sondage trimestriel de la Banque du Canada sur le pourcentage d'entreprises confrontées à une

pénurie de main-d'œuvre, reflètent une situation nettement moins inquiétante.

En somme, il sera nécessaire d'intensifier les efforts de recherche au Canada afin de mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes à l'œuvre, tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir, entre les types d'emplois créés, l'offre de compétences et la façon dont les employeurs comblent les lacunes. Grâce à ces travaux de recherche, les gouvernements seraient mieux informés au moment de définir les politiques publiques à plus long terme. Au cours des prochains mois, les Services économiques TD ne ménageront aucun effort pour venir à bout de cette question.

Conclusion

Ces dernières années, la répartition des emplois sur le marché du travail au Canada bascule de plus en plus vers les emplois davantage spécialisés, créant ainsi une certaine divergence par rapport aux tendances observées sur le marché de l'emploi des États-Unis, qui se caractérisent par une concentration aux extrémités inférieure et supérieure de l'échelle des compétences. En dépit du déplacement vers l'extrémité supérieure de l'échelle des compétences au Canada, il y a eu relativement peu de polarisation de la croissance salariale au cours de la dernière décennie. L'absence de fortes pressions à la hausse sur les salaires au sein des secteurs faisant l'objet d'une forte demande sur le marché de l'emploi soulève des questions quant à l'ampleur du déséquilibre des compétences qui s'installe sous la surface.

Derek Burleton
*Vice-président et
économiste en chef adjoint*
416-982-2514

Notes

- 1 Les données sur les salaires présentées dans le tableau comprennent les primes et les commissions, mais ne tiennent pas compte des différences quant aux pensions et aux autres avantages sociaux, à la durée de la semaine de travail ni des autres avantages non quantifiables comme le degré de sécurité d'emploi, c'est-à-dire des facteurs susceptibles de favoriser les travailleurs occupant des emplois hautement spécialisés. Il demeure incertain dans quelle mesure ces facteurs non salariaux pourraient accroître le rendement de la scolarité. Il faut prendre en considération le fait que de nombreux emplois hautement spécialisés consistent en du travail autonome et, pour cette raison, ne comportent pas d'avantages sociaux.
- 2 Institut C.D. Howe, *The Payoff: Returns to University, College and Trades Education in Canada, 1980 to 2005*.

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à titre informatif seulement et peut ne pas convenir à d'autres fins. Il ne vise pas à communiquer de renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans le rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, le rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs et sont sujettes à des risques inhérents et à une incertitude. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et divisions apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.